

Prise de position de Swiss Olympic

**Position de Swiss Olympic sur le retour des athlètes russes et biélorusses aux compétitions internationales**  
29 mars 2023

**Situation initiale**

Le 24 février 2022, la guerre d’agression russe contre l’Ukraine débutait. Le CIO décidait alors de prendre des sanctions contre la Russie et la Biélorussie (pas de compétitions internationales en Russie ou en Biélorussie; pas de drapeaux, d’hymnes ou d’autres signes d’identification de ces deux pays lors de compétitions sportives). En parallèle, le CIO adoptait une recommandation selon laquelle les athlètes russes et biélorusses devaient être exclus de toutes les compétitions internationales. Swiss Olympic a soutenu cette recommandation en accord avec les directions opérationnelles des plus grandes fédérations suisses et s’est en outre prononcée pour l’exclusion des fonctionnaires (biélo)russes.

Aujourd’hui, environ 16 mois avant le début des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CIO a décidé de revenir sur sa recommandation de mars 2022; il souhaite à nouveau autoriser les athlètes russes et biélorusses à participer à des compétitions internationales sous drapeau neutre et sous certaines conditions. Selon le CIO, aucun(e) athlète ne devrait être exclu(e) en raison de sa nationalité. La décision actuelle ne se réfère pas explicitement aux Jeux Olympiques de Paris 2024, mais uniquement aux compétitions internationales actuelles. La décision d’autoriser les athlètes des deux pays à participer aux compétitions internationales relève de la compétence des fédérations sportives internationales concernées.

**Position de Swiss Olympic**

Sur le principe, Swiss Olympic salue le fait que le CIO ait recherché activement l’échange avec les différentes parties prenantes dans cette situation complexe et qu’il ait envisagé plusieurs scénarios possibles. Swiss Olympic prend acte de la décision qui vient d’être prise. Swiss Olympic maintient toutefois sa position selon laquelle les athlètes russes et biélorusses devraient continuer à être exclus de toute participation à des compétitions internationales. En effet, la situation n’a pas changé depuis le printemps 2022. En attaquant l’Ukraine, le gouvernement russe s’oppose aux valeurs du Mouvement olympique, qui s’engage en faveur de la paix, de la compréhension et de la solidarité entre les pays et les peuples. En outre, Swiss Olympic reste d’avis que les fonctionnaires russes et biélorusses devraient perdre leur place dans les comités sportifs internationaux jusqu’à nouvel ordre. La commission des athlètes de Swiss Olympic soutient cette position.

Suite aux derniers événements, Swiss Olympic recommande aux fédérations sportives suisses de permettre à leurs athlètes de prendre part à des compétitions internationales même en cas de participation (biélo)russe. Ceci afin de ne pas entraver leur évolution sportive et de ne pas réduire leurs chances de qualification pour les grandes manifestations. En revanche, si des athlètes ne souhaitent pas participer à des compétitions internationales dans ces conditions, les fédérations doivent l’accepter et, selon le cas, en tenir compte dans l’examen de l’évolution des performances à moyen terme.

**Pour de plus amples informations**

Alexander Wäfler  
Responsable Médias et Politique de Swiss Olympic  
031 359 72 16